

**LICENCE de SCIENCES de GESTION – L3**  
*Règlement général des études et du contrôle des connaissances*  
**Année universitaire 2011/2012**

**Article 1**

Les enseignements sont organisés sous forme d'Unités d'Enseignement (UE) capitalisables et sont dispensés sous forme de cours et/ou de travaux dirigés. Sauf dispositions spéciales, l'étudiant doit suivre tous les enseignements constitutifs de toutes les UE. L'assiduité est obligatoire.

**Article 2**

Il est organisé un contrôle des connaissances écrit et/ou oral dans chaque matière des UE.

**Article 3**

Pour chaque UE semestrielle, une seule session de contrôle des connaissances est organisée. La convocation à cette session se fait exclusivement par voie d'affichage.

**Article 4**

Chaque UE est définitivement acquise et capitalisable dès lors que l'étudiant a obtenu la moyenne et à la condition d'avoir subi la totalité des épreuves de l'UE. Au sein de chaque UE, il y a compensation entre les notes obtenues. Il n'y a pas de note éliminatoire.

**Article 5**

Chaque semestre est validé dès lors que l'étudiant a obtenu la moyenne générale compensée entre toutes les UE, et à condition d'avoir subi la totalité des épreuves de contrôle des connaissances de chaque UE.

**Article 6**

La licence en Sciences de Gestion est obtenue dès lors que l'étudiant a obtenu la moyenne générale compensée entre les deux semestres et à condition d'avoir subi la totalité des épreuves de contrôle des connaissances.

**Article 7**

L'étudiant qui ne valide pas le semestre conserve les UE acquises et ne conserve pas les notes obtenues pour les matières des UE non acquises, que ces notes soient supérieures, égales ou inférieures à la moyenne.

	UE	ECTS
Semestre 1	UEF1 – Mise à niveau	6
	UEF2 – Contrôle et performance	6
	UEF3 – Environnement économique et juridique de l'entreprise	8
	UEF4 – Management	8
	UEL5 – Culture générale	2
Semestre 2	UEF6 – Ingénierie du financement	6
	UEO7 – <i>Unité de spécialisation spécifique à chaque parcours</i>	7
	UEO8 – <i>Unité de spécialisation spécifique à chaque parcours</i>	7
	UEF9 – Relations professionnelles	7
	UEL10 – Culture générale	2

